# Millau (12) : départs d'incendie dans 3 églises (Màj : 6 mois de prison pour le déséquilibré marocain multirécidiviste)

12/10/2016 à 20h23

## 12/10/2016

Un homme de 22 ans, qui avait allumé des incendies dans deux églises de Millau (Aveyron) et tenté d'en allumer un troisième avant d'être interpellé, a été condamné aujourd'hui à six mois de prison ferme par le tribunal de Rodez.

**Le tribunal correctionnel a, par ailleurs, révoqué deux mois de sursis auxquels le prévenu avait été condamné dans une précédente affaire**, et assorti la condamnation d'un suivi socio-judiciaire avec obligation de soin pour une durée de 5 ans.

[…] **Le prévenu a déjà été condamné à trois reprises pour de faits similaires** – feux de poubelles, notamment – et est hospitalisé depuis le 21 septembre 2016, date de la première audience.

[…] **Le psychiatre chargé de l'expertise a fait état d'une altération du discernement du prévenu au moment des faits,** sans qu'il soit pour autant aboli, et évoqué "une personnalité mégalomaniaque, un sentiment de puissance déclenché par l'allumage des incendies avec un fort risque de récidive".

Le Figaro

---

# 26/09/2016

Le jeune homme de 22 ans, de nationalité marocaine, était déjà connu de la justice pour des départs de feux volontaires commis à Paris et à Millau.

(…) Le Midi Libre

---

# 21/09/2016

**Le jeune homme qui a tenté de mettre le feu dans trois églises à Millau lundi dernier à Millau a été présenté au tribunal de Rodez en comparution immédiate.** Le parquet a réquisitionné une peine de 6 mois de prison dont trois avec sursis avant que l'affaire ne soit renvoyée en octobre pour complément d'information.

Peu après la fin de l'audience, le procureur Yves Delpérié a tenu à souligner « la réactivité de la police millavoise » concernant cette affaire. « Dès qu'ils ont eu connaissance des premiers faits, peu avant 13 heures, une surveillance s'est organisée immédiatement, laquelle a abouti à une interpellation à 16 h 35 » […]

« **Ce que l'on peut dire, c'est que cet homme n'a fait aucune allusion à Daech ni à l'islam, d'ailleurs il ne pratique pas.** Il a été incapable d'expliquer son geste, est sous curatelle et soumis à un traitement psychiatrique lourd. Son discernement est altéré mais pas totalement aboli et il est par ailleurs dans le cadre d'un sursis probatoire. **Il n'est pas fiché S et ses actes n'ont rien à voir avec la moindre radicalisation** », conclut Yves Delpérié.

La Dépêche

---

# 19/09/2016

**Ce lundi sur les coups 13 heures, un retable situé dans l'église Sacré-Cœur a pris feu, sans faire de victime. Un touriste, intrigué par la fumée qui s'échappait des portes de l'église, aurait donné l'alerte. L'édifice était vide à ce moment-là. L'intervention des pompiers a empêché les flammes de se propager au mobilier voisin et à la structure.**

Par ailleurs, Midi Libre précise que des clichés pris par un témoin prouvent que le feu s'est déclaré à l'intérieur du retable sans qu'il n'y avait aucune bougie allumée à proximité. La piste d'une mise à feu intentionnelle est prise au sérieux par les policiers, en charge de l'enquête.

Centre Presse Aveyron

Merci à **Nineta**